**Zeitschrift:** Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection

civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni

culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

**Band:** 51 (2004)

Heft: 2

**Artikel:** Une meilleure "sélection" des hommes

**Autor:** Mathey, René

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-369889

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

42 action 2/2004 CANTONS

## Edito romand

#### De l'importance de «l'Union»!

La mise en place de la Protection de la population et singulièrement de la PCi XXI peine à trouver sa juste place. Et c'est bien normal puisque l'ensemble de l'édifice est descendu d'un échelon. L'élément fédérateur que constituait l'Office fédéral de la protection civile n'existe plus. Ce sont les services cantonaux qui assument ce rôle. Il faudrait donc pouvoir «reconstituer» une forme de partenariat avec les associations spécialisées pour atteindre les objectifs fixés par la Loi fédérale. Aux associations aussi de ne pas céder à la panique en geignant sur leur sort, voire en accentuant la division en créant de nouvelles entités pour lutter contre un ennemi imaginaire. Comme auparavant, la Confédération, les cantons et les communes ont tout intérêt (mais aussi tout à gagner) à partager, collaborer, pour ne laisser personne au bord de la route.

«Rassembler» devrait être le slogan de chacun. Ce sera en tout cas celui de l'USPC pour sa 50e Assemblée des délégués qui aura lieu le 8 mai 2004 à Zurich. Imaginez un peu la symbolique de l'endroit! L'aéroport de Kloten va rassembler les sections cantonales de tout le pays. Raison de plus pour s'y rendre en nombre. C'est une façon de lutter avec l'ensemble des sections afin de ne pas perdre l'acquis de ces cinquante dernières années d'union. C'est aussi une façon d'affirmer qu'un lien fédérateur est profitable à l'ensemble et que la voie à suivre est celle de l'entente. Ce relais que constitue l'USPC est utile, non seulement pour tisser un réseau d'information mutuelle, mais aussi pour pointer des éléments à corriger par la simple force qu'elle représente.

A bien observer ce qui se passe dans cette période de mise en place, on constate un certain isolement, un repli sur soi. On voit aussi, et c'est un paradoxe intéressant, un foisonnement d'idées. A chacun de tirer parti de cet effet en participant aux différentes manifestations organisées par les uns ou par les autres. Par exemple en allant visiter la BEA à Berne, dès le 23 avril. Ce sera l'occasion de constater l'avancement du concept de Protection de la population depuis le Comptoir Suisse (voir l'article à la page 36 de ce numéro d'action).

D'ailleurs, comme le disait un célèbre auteur et cinéaste français, Michel Audiard: «Un imbécile qui marche va plus loin qu'un intellectuel assis.»

René Mathey

LE CENTRE DE RECRUTEMENT DE LAUSANNE

# **Une meilleure «sélection» des hommes**

En quelques mois, le Centre de recrutement de Lausanne a déjà reçu quelques milliers de conscrits. S'il y a encore quelques maladies de jeunesse à corriger, le Centre tourne à plein régime depuis le 1er avril 2004. Soit 180 conscrits par semaine. Compte rendu...

#### RENÉ MATHEY

Le Centre de recrutement de Lausanne est Lle plus important de Suisse puisqu'il centralise tous les conscrits de la Suisse romande. En revanche, à l'instar de tous les autres centres (il y en a sept), il implique un changement considérable dans la «culture» du recruteur comme dans celle du recruté.

Autre intérêt, et non des moindres, est de voir l'évolution d'un Centre de recrutement dont une des caractéristiques est d'être placé sous le commandement de l'armée. Enfin presque (d'autant plus qu'il importe de ne pas perdre de vue le fait que l'armée reste la principale bénéficiaire de la structure puisque le modèle prévoit que 65 % des conscrits devraient être incorporés dans l'armée et 15% dans la protection civile, PCi). En fait, il s'agit d'une structure hybride qui abrite des «civils». On veut dire par là que le responsable du recrutement de la protection civile n'a pas de dépendance hiérarchique pure avec la structure de commandement de l'ensemble. Il dépend de l'Office fédéral de la protection de la population. Pour le fonctionnement proprement dit, c'est bien le commandant du Centre qui en est le responsable.

Ce type de fonctionnement est aussi une sorte de révolution. Dans le passé, l'armée n'était pas un modèle de souplesse dans le commandement, notamment en présence de civils. Ce qui s'explique d'ailleurs parfaitement par la nature fort différente des missions. L'une défend et protège le pays, l'autre la population et ses biens contre des effets dommageables. De plus, dans la nouvelle théorie du recrutement est venue se glisser toute une série de spécialistes et de spécialités dont par exemple un ou une psychologue. Toutes mesures destinées à limiter les licenciements en cours d'école de recrues qui, rappelons-le, atteignait presque 20 %...

#### L'homme au centre

Ce qui frappe d'emblée le visiteur lorsqu'il pénètre dans le Centre, c'est l'omniprésence des militaires. Ce qui change, c'est l'envie de ceux-ci d'aller à l'encontre de l'autre, d'un souci permanent d'information (en tout cas lors de nos nombreuses visites, faites dans des circonstances très différentes).

Très rapidement, on se rend compte que le «partenariat» n'est pas qu'un mot. A Lausanne, ce concept est passé pratiquement dans les mœurs. Pourtant, ce qui explique cet apparent succès n'est pas le fait d'un modèle théorique. C'est celui de la «confrontation» des hommes et de leur respect mutuel. En d'autres termes, le Cdt du cen de recr (à



Col Ch. Zbinden, cmdt du Centre de recrutement.



Col Max Contesse, adjoint du cmdt.



Beaucoup de personnalités pour l'inauguration.



43

Bienvenue par la fanfare de la Landwehr.



De g. à dr.: Olivier Durgnat, chef du SSCM, Chr. Zbinden, cmdt du Centre, David Schnyder, chef du Service cantonal valaisan et sa fille.



Le médecin-chef explique les principales causes d'inaptitudes.



L'entrée nord du Centre de recrutement.



Un poste médical (ECG).

l'époque (!), le colonel Christian Zbinden, et son adjoint le colonel Max Contesse) et le responsable du recrutement de la PCi, René Lehmann, s'ils ont compris l'aide que pouvait apporter les batteries de test et autres informations médicales et sportives, ont aussi saisi que ce sont avant tout leurs qualités d'hommes de terrain qui leur permettent de fonctionner en harmonie et de corriger, parfois, certains excès.

En quelques mois de fonctionnement, le Centre a permis de démontrer qu'une bonne partie des objectifs était atteinte. Seule, la sanction du temps (à l'orée de 2007) apportera de véritables enseignements (pour le détail, voir les articles d'action n° 3/2003). Rappel de quelques chiffres après six mois de fonctionnement: sur 1566 conscrits, 1383 se sont présentés et 39 ont été ajournés. Sur l'ensemble, 867 jeunes ont été reconnus aptes au service militaire, 254 pour la PCi et 223 inaptes.

#### On inaugure

Après la présentation du concept de recrutement dans le cadre du Comptoir Suisse, il était temps d'ouvrir les portes aux représentants des autorités cantonales. Mais aussi au public intéressé. Cette manifestation a permis aux invités de se familiariser avec le nouveau concept, en visitant les différentes étapes clés d'un recrutement. Le poste médical et ses spécialités, la zone des tests psychologiques, celle consacrée au sport et à la conduite de véhicules à moteur ainsi qu'un coup d'œil à l'administration et aux dortoirs.

Dans les spécialités médicales, viendra s'ajouter la prise de sang (facultative) et la vaccination (facultative). Sans entrer dans les action 2/2004 CANTONS



Un cours fédéral en visite (de g. à dr.): René Lehmann, responsable du recrutement PCi, Yan Gygon, OPC La Neuveville, Bernard Zighetti, OPC Lausanne, J.-M. Olivier, OPC Lausanne, Cédric Grosjean, OPC Orvin, Pascal Fer, OFPP, Schwarzenbourg.

détails, on dira que bien des conscrits se sont découvert des problèmes de santé, par exemple dans le domaine cardio-vasculaire, qu'ils ignoraient. Ils ont ainsi pu être dirigés vers leur médecin. Ce qui fait dire, et même les conscrits le reconnaissent volontiers: «A part le temps passé à attendre, lorsque l'on quitte le recrutement, on possède une idée assez précise de notre état de santé.» Tous ces renseignements médicaux permettent aussi de se doter d'une carte de santé assez précise, bien sûr à un moment donné de la jeunesse passant son recrutement.

La journée d'un conscrit, même si elle comporte de nombreux temps morts, est assez astreignante. En 2003 le recrutement est basé sur deux jours (trois dès 2004), la nuit est passée au Centre. En gros, l'entrée en service se situe à 10 h et la fin de la journée est prévue aux environ de 21 h le premier jour (voire 22 h en fonction des groupes). Sans sortie. Le second débute à 7 h pour se terminer par le licenciement à 15 h, plus exactement à partir du moment où l'incorporation est faite.

#### Place un peu chichement comptée

Si le lieu est idéal par sa facilité d'accès, il est aussi très symbolique puisqu'il s'agit d'une partie des anciennes casernes (nord). Cette partie du bâtiment a demandé un sérieux lifting dont s'est très bien tiré l'architecte. Il en a fait un lieu de travail assez agréable, clair, plein de coins et de recoins.

Un des inconvénients, pour un lieu censé accueillir quelque 7400 conscrits par année, est le manque de place. Notamment pour ceux qui y travaillent. Par exemple, la protection civile ne dispose que d'un seul bureau. Ce qui demande des trésors d'imagination et un sens certain de la diplomatie pour «squatter» un coin ici ou là. D'autant qu'il n'y a aucune possibilité d'agrandissement. L'autre, corrigé fin mars 2004, est le fait de ne pas disposer d'un système informatique global et intégré.

Le dernier, mais qui nous paraît le plus important: le recrutement de la PCi ne repose que sur un seul homme, René Lehmann. Il n'a pas la possibilité de se faire remplacer, ou presque. C'est un peu (même complètement) l'homme orchestre qui passe du recrutement à la bureaucratie ainsi qu'à tous les problèmes liés aux relations avec le partenaire, les cantons, l'Office fédéral OFPP, etc. Un peu «short», non?

Par contre, pour la PCi, l'énorme avantage du recrutement centralisé est le fait que tout est sur place. A partir du moment où la personne a été reconnue apte, il n'y a pas de temps mort. L'attribution est immédiate. En cas de difficultés, le médecin comme la psychologue sont encore disponibles pour des compléments.

#### Du côté de la protection civile

Comme on le sait déjà, le recrutement des hommes de la PCi répond à des fonctions de base. Le besoin se résume a trois fonctions principales: collaborateur d'état-major, préposé à l'assistance et pionnier.

Il faut aussi souligner que la protection civile ne fonctionne pas comme l'armée. L'institution étant du ressort des cantons, il est nécessaire de pouvoir compter sur une collaboration étroite des PCi cantonales. La plupart du temps, René Lehmann reçoit les besoins dans les différentes fonctions de la part des cantons (si possible par région). Il est aussi assisté, mais pas systématiquement, lors de la phase décisive, par un spécialiste du canton concerné.

#### Une journée type du recrutement PCi

Le deuxième jour, René Lehmann dispose du livret de service (identique pour l'armée et la protection civile), la feuille de recrutement (élément central), le résultat des épreuves sportives (complété éventuellement par un insigne ou une mention) ainsi que du bilan médical.

En salle de théorie générale, le responsable prend en charge les personnes incorporées dans la protection civile. Une information générale est donnée selon une présentation de l'OFPP (environ 60 minutes). Chacun reçoit ensuite le document sur les fonctions. Le représentant du canton donne une information spécifique sur son organisation. Avant de recevoir le conscrit, une discussion a lieu avec le représentant du canton sur des propositions d'incorporation, etc.

Chaque personne est ensuite reçue pour un entretien personnel visant à une incorporation adéquate qui tient compte des désirs du futur incorporé et du canton. La fonction ainsi que les spécialités éventuelles sont présentées. Selon René Lehmann, la pertinence du résultat de l'ensemble des tests permet à plus de 95 % d'avoir une idée précise de la fonction qui sera proposée au conscrit. Après l'entretien et acceptation de la fonction, celle-ci est directement inscrite dans le livret de service. Une information est aussi fournie au conscrit (éventuellement négociée) quant au lieu et à la période de son futur cours de base.

Chacun reçoit encore une paire de chaussettes (cette action correspond à une campagne de sécurité); le problème des lunettes est réglé dans la foulée et le conscrit quitte cette phase en emportant encore un petit cadeau (sponsorisé).

Ajoutons que pour bien suivre et comprendre ce qui se passe lors du recrutement XXI, René Lehmann est prêt à accueillir des responsables PCi, des associations, etc., à condition bien sûr de s'annoncer au préalable. Soulignons, pour terminer, qu'une centaine de conscrits étaient reçus jusqu'à fin mars 2004. Dès cette date, le centre accueillera 180 conscrits. Pratiquement le double pour un «personnel» identique.

### Un «couac» inexpliqué... difficile à comprendre

En fin d'année 2003, un évènement parfaitement désagréable est venu troubler une harmonie patiemment/construite. Cet acte, posé autoritairement, est de nature à faire naître des dysfonctionnements. A la stupeur quasi générale, l'équipe de commandement de base (le commandant du Centre, Christian Zbinden, et son adjoint, Max Contesse) a été purement et simplement remplacée. Aucune explication officielle n'a été donnée à ce changement, ni n'a transpiré dans un quelconque communiqué. Espérons que ce manque flagrant de transparence n'aura pas de répercussion dommageable sur le reste de la structure. Ainsi, le nouveau commandant désigné ipso facto par la hiérarchie est le colonel Bernard Probst et son remplaçant le It col Gaetan Membrez.

On s'interroge, sans s'inquiéter puisque comme le dit un confrère d'un quotidien du matin: «Demain est un autre jour...»